

# La Lettre de l'Association des Agriculteurs de Chartreuse

n°6  
été 2019



## EDITO

Depuis 2000, à travers les lois SRU, Grenelle I et II, l'Etat est soucieux de la préservation des espaces affectés aux activités agricoles. Le plan national de 2018 pour la biodiversité comporte un objectif de zéro artificialisation nette des terres agricoles à l'horizon 2025.

Malgré ces objectifs de préservation, l'accaparement des terres agricoles pour des usages qui ne sont pas liés à la production agricole, notamment dans les zones soumises à la pression foncière, se poursuit. Des parties d'espaces agricoles contiguës à des zones urbaines sont parfois incorporées dans des parcelles destinées à la construction pour agrémenter la superficie de lots ou de constructions existantes. Les intercommunalités et les communes ne contrôlent pas ces pratiques fréquentes qui occasionnent la perte définitive de ces espaces pour la production agricole. En 2018, 55 000 hectares ont été prélevés sur les espaces agricoles au niveau national et la question de notre autonomie alimentaire va se poser à court terme. Les documents d'urbanisme devraient clairement définir l'avenir de l'agriculture locale notamment en créant des ZAP et des PAEN. Les propriétaires et les locataires doivent être mieux informés sur leurs droits et devoirs respectifs car les baux précaires sont un frein à la transmission et à l'installation. Les initiatives citoyennes en faveur de la préservation des espaces agricoles, de la transmission des exploitations et de l'installation de nouveaux agriculteurs doivent être soutenues.

Comme Terre de Liens le fait à l'échelon national, nous avons créé en 2015 le GFA Mutuel de Chartreuse pour investir collectivement sur le foncier agricole, alors rejoignez-nous !

Alain PAJON  
Gérant du GFA mutuel de Chartreuse



Alain PAJON

## À LA UNE

### Le Groupement Foncier Agricole mutuel de Chartreuse

Des demandes émergent actuellement dans la société afin de renforcer l'implication des non-agriculteurs (consommateurs, habitants, autorités locales, etc.) dans la gestion du foncier agricole, afin d'en garantir la préservation et d'en orienter les usages. Les GFA (Groupement Foncier Agricole) constituent une forme de société civile qui permet l'acquisition et la gestion collective de biens immobiliers et peuvent répondre aux problèmes d'installation et de transmission des agriculteurs tout en impliquant d'autres acteurs dans la gestion du territoire et l'économie agricole.

L'objectif du GFA est l'acquisition de parcelles agricoles au rythme des transactions et de les louer aux agriculteurs en place ou à des porteurs de projets. Ceci permet d'apporter une vision à long terme sur le foncier pour les agriculteurs.

Pour cela, il s'agit d'assurer une veille sur les transactions foncières, recueillir l'engagement financier d'agriculteurs et de non agriculteurs (acquisition de parts sociales au sein du GFA). La décision de l'attribution des parcelles acquises se fait de manière collégiale au sein du GFA.

Le GFA Mutuel de Chartreuse a été créé en 2015 et est propriétaire à ce jour de 2 parcelles agricoles louées à un agriculteur sur la commune du Sappey. Et pour acquérir d'autres parcelles, de nouveaux sociétaires sont nécessaires afin d'augmenter le nombre de parts sociales et le capital du GFA.

Les agriculteurs doivent être les meilleurs ambassadeurs pour promouvoir cet outil local innovant auprès d'un large public !

Infos et contact : [groupeMENTfoncieragricole.chartreuse@orange.fr](mailto:groupeMENTfoncieragricole.chartreuse@orange.fr)



## Zoom

Les aides à l'installation en agriculture opèrent une mue, progressive mais effective. Si les banques font évoluer leurs offres, de nouveaux acteurs viennent proposer des solutions de financement innovantes. Des plateformes de crowdfunding offrent ainsi la possibilité de s'appuyer sur des dons ou prêts de petits porteurs.

Alors que les plateformes de financement participatif, touchaient presque exclusivement les secteurs culturels et associatifs, des plateformes dédiées aux projets agricoles et alimentaires ont vu le jour ces dernières années. Miimosa, créée en 2015 est l'une d'entre elles.

MiiMOSA, accompagne les agriculteurs à financer leurs projets en proposant plusieurs solutions : un don avec contrepartie (collecte comprise entre 1000€ et 70 000€). Les remerciements auprès des contributeurs se font avec des "contreparties" (produits, expériences). Les porteurs de projets peuvent également mobiliser un emprunt entre 15 000€ et 200 000€ auprès de citoyens engagés. Le remboursement est réalisé entre 3 mois et 7 ans, avec des conditions avantageuses.

Contact Miimosa en Auvergne Rhône Alpes : Alix AUZET - 06 62 44 75 05 - [alix.auzet@miimosa.com](mailto:alix.auzet@miimosa.com)



À voir

### DE LA GRAINE À L'ASSIETTE !

Dans le cadre du projet lancé par le Parc autour des semences de fruits et légumes de Chartreuse, une action de valorisation est engagée cette année avec des restaurateurs. L'idée est de mettre en relation un(e) chef et un(e) maraîcher(e) afin qu'ils définissent ensemble une liste de légumes à cultiver dans le but de les cuisiner plus tard dans les restaurants.

Les maraîchers impliqués dans cette expérimentation sont : Stéphanie REY *Les bottes vertes* installée au Sappey qui proposera ses légumes au restaurant Le Fantin Latour à Grenoble et Philippe BETTREMIEUX, agriculteur à Saint-Pierre-de-Chartreuse *La ferme de la Brevardière* pour le restaurant de la ferme.

### Actions

#### DES ACTIONS POUR AIDER LES ÉLEVEURS DU MASSIF DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉDATION.

Le Parc de Chartreuse anime plusieurs projets co-construits avec les éleveurs afin de leur apporter un appui à différents niveaux : diffusion des informations concernant la prédation et les dispositifs d'aides, formations techniques sur les moyens de protection, appui aux observations, etc. En aucun cas le Parc ne se substitue aux services de l'État, qui eux ont pour rôle de réaliser les constats d'attaque et de les instruire. Le point sans le doute le plus important est la diffusion de l'information recueillie par le Parc, qui après vérification de sa fiabilité, est partagée à tout le réseau des éleveurs. De même les demandes de constats d'attaque sont communiquées en temps réel auprès des éleveurs.

Retrouvez toutes les infos concernant la prédation en Chartreuse sur le site internet du Parc : [www.parc-chartreuse.net/fr/agir/agriculture/predation/](http://www.parc-chartreuse.net/fr/agir/agriculture/predation/)

### Savoir faire

#### CRÉATION À CROLLES DE LA PREMIÈRE ASSOCIATION FONCIÈRE AGRICOLE AUTORISÉE EN FRANCE.

En 2010, la commune de Crolles fait la constatation de la fermeture des espaces agricoles des coteaux. La commune réalise alors une étude sur le potentiel agricole et définit le périmètre pressenti de la future Association Foncière Agricole autorisée (AFAA). L'un des objectifs de la démarche est la confortation des activités agricoles existantes grâce à l'apport de foncier pour du pâturage et de la viticulture, usages déjà existants dans les coteaux de Crolles. Après un travail d'animation foncière mené auprès des propriétaires par la Chambre d'agriculture, 2 secteurs sont identifiés pour les travaux de réouverture. Ils sont constitués de 20 parcelles privées représentant une surface totale de 1,95 hectare environ.

Cinq ans après, l'AFAA des coteaux de Crolles est créée. Il s'agit de la première Association Foncière Agricole autorisée de France ! Ces parcelles sont moyennement à très enrichies sont encore récupérables pour un usage agricole. Des travaux forestiers importants (abatage, dessouchage, défrichage, broyage) seront engagés prochainement.





En France, environ 250 exploitations disparaissent par semaine et en l'espace de 20 ans, leur nombre a été divisé par deux. Hors, la surface agricole utilisée est relativement stable et s'explique par le fait que la taille des exploitations agricoles, elle, augmente d'année en année. Dans le même temps 1300 hectares d'espaces agricoles et naturels sont recouverts de béton et de bitume chaque semaine. Les prix de la terre ont bondi de presque 40 % en dix ans, obligeant les jeunes agriculteurs à beaucoup s'endetter pour acheter leurs parcelles. Zoom sur l'action du réseau Terre de Liens qui mène des opérations sur le foncier agricole dans la France entière et notamment en Chartreuse.



### Le mouvement TERRE DE LIENS, un accès solidaire à la Terre

L'accès au foncier agricole concerne tous les citoyens. La terre est un bien commun et l'éffritement de notre richesse agricole, la perte de biodiversité et le déclin des campagnes ne sont pas une fatalité. Aujourd'hui, reconstruire un maillage d'activités et des liens sociaux, s'orienter vers une agriculture de proximité, des fermes à taille humaine, tisser des relations entre les citoyens et les agriculteurs qui produisent notre alimentation est fondamental.

### Le mouvement TERRE DE LIENS, le sens de l'action

Préserver les terres agricoles et en assurer un usage responsable par l'acquisition et la transmission de fermes et domaines agricoles sous forme collective et solidaire. Travailler la question de la transmission des fermes en général. Mobiliser et informer les citoyens sur les enjeux liés aux terres agricoles. Les adhérents, actionnaires, donateurs constituent le socle citoyen du mouvement. Donner aux bénévoles, salariés et agriculteurs impliqués, les moyens de poursuivre leur engagement. Contribuer au développement d'une agriculture biologique, paysanne et d'une alimentation saine.

### Terre de Liens, un mouvement à trois piliers

Terre de Liens est issue de la convergence de plusieurs mouvements liant l'éducation populaire, l'agriculture biologique et biodynamique, la finance éthique, l'économie solidaire et le développement rural.

Le mouvement est né dans la Drôme en 2003 et s'organise autour de 3 piliers :

- La Fédération des associations territoriales, 19 associations en France métropolitaine ainsi qu'une association en cours de création en Corse. Au sein de chaque association, des groupes locaux dont 11 en Rhône Alpes.
- La Foncière, entreprise d'investissement solidaire, s'appuie sur son capital, constitué de l'épargne des citoyens, pour acquérir des fermes.
- La Fondation reconnue d'utilité publique achète également des terres grâce aux dons des citoyens, aux mécénats d'entreprises, aux partenariats avec les collectivités et aux donations ou legs de fermes.

Les fermes acquises par Terre de Liens (185 dont 23 en Rhône Alpes et 32 en cours d'inscription en vue d'acquisition) sont louées sous forme d'un bail rural environnemental aux des porteurs de projets qui s'installent en agriculture biologique et paysanne, sur des productions majoritairement nourricières : maraîchage, arboriculture, élevage ovin, bovin et porcin, volailles, production laitière et fromagère, apiculture, cultures céréalières, paysans boulangers, plantes aromatiques et médicinales, viticulture, petits fruits etc.

Au total, 4 635 hectares sont soustraits à la spéculation et dédiés à une agriculture saine, respectueuse de l'environnement.

Plus d'infos sur le site [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)



Rhône-Alpes

## EN CHARTREUSE, TERRE DE LIENS A ÉTÉ SOLlicitÉ SUR PLUSIEURS PROJETS D'INSTALLATION

*Le réseau est intervenu la première fois dans l'acquisition d'une ferme à St Franc. En 2009, création d'un collectif d'habitats et d'activités agricoles : la Mijote. La municipalité de Saint-Franc agit ensuite avec TERRE DE LIENS qui achète la partie agricole du lieu dit La Berthe, faisant ainsi cohabiter : une SCI (propriétaire des habitations), Terre de Liens et l'association "La Mijote". Plusieurs projets agricoles ont été développés sur le site (maraîchage, apiculture, élevage caprin avec fabrication de fromages, ...).*

*Actuellement, la Fondation TERRE de LIENS, achète 6 ha de prairies pour pérenniser l'activité d'élevage de la Ferme de Pommiers. Marie-Pierre CATTIN et Christophe LAMBERT y élèvent 150 brebis sur 38 ha, transforment la production laitière en yaourts et fromages bio affinés, vendus à la ferme, sur le marché de VOREPPE, dans des magasins de Producteurs, BIOCOOP...*

**Pour soutenir ce projet, des dons (déductibles des impôts) peuvent être fait sur le site de [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org).**



## Plein feu sur...

Des actions à destination des éleveurs, sont régulièrement proposées par le service Santé et Sécurité au Travail (SST) de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Une action spécifique sera mise en place cet automne en Chartreuse.

Le Service SST de la MSA propose régulièrement aux éleveurs des temps de rencontres dans le cadre de ses actions de prévention et de santé sécurité.

Des réunions sont ainsi organisées tous les ans pour échanger et réfléchir sur des projets de contention : étudier, analyser les besoins et simuler l'activité de travail à l'aide d'outils (plan, maquettes) tout en intégrant le comportement des bovins. Les prochaines rencontres sont programmées le **7 novembre en Savoie** (La Motte Servolex) ou le **13 novembre en Isère** (La Côte st André).

L'objectif est d'échanger sur la prise en compte du comportement animal dans la conception mais aussi l'utilisation du matériel de contention.

Par ailleurs, une journée "formation contention" sera proposée le **mardi 26 novembre** sur le secteur de la **Chartreuse**.

L'objectif de cette journée, alternant théorique et pratique sur le terrain, sera de permettre aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques et d'aborder l'approche des bovins pour faciliter les déplacements, le tri, les activités d'embarquement, mais aussi les interventions (soins) en tenant compte des installations.

Une information sur les modalités d'inscription sera diffusée courant septembre

**Contact : Laurent FILLION / laurent.fillion@parc-chartreuse.net**

## AGENDA

### AOÛT

❖ DIMANCHE 4 AOÛT / SAINT PIERRE D'ENTREMONT (38) LE PLANOLET  
**BATAILLE DES HÉRENS**

❖ DIMANCHE 25 AOÛT / ENTREMONT LE VIEUX  
**FÊTE DES ARTISANS & PAYSANS**

### SEPTEMBRE

❖ DIMANCHE 22 SEPTEMBRE / SAINT JOSEPH DE RIVIÈRE  
**JOURNÉE DU PATRIMOINE / TUILERIE EN FÊTE**

### OCTOBRE

❖ SAMEDI 12 OCTOBRE / GRENOBLE  
**DESCENTE DES ALPAGES**



## Brèves

### > Informations sur le financement des projets agricoles

*Vous avez un projet agricole ? Vous cherchez des financements pour votre projet ? Retrouvez toutes les informations concernant différents types de subventions pour les projets agricoles sur le site du Parc : [www.parc-chartreuse.net/fr/agir/agriculture/association-des-agriculteurs-de-chartreuse/les-aides-a-lagriculture/](http://www.parc-chartreuse.net/fr/agir/agriculture/association-des-agriculteurs-de-chartreuse/les-aides-a-lagriculture/).*

### > AAC : réinventer une nouvelle dynamique

*Afin de renforcer la vie associative, une démarche innovante sera expérimentée en 2019 en proposant aux agriculteurs et aux différents acteurs du territoire (agricoles et au-delà) d'y participer. La thématique retenue portera sur le bien-être et l'épanouissement des agriculteurs-trices. Toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans ce projet sont les bienvenues !*

*Par ailleurs, l'AAC a besoin d'adhérents et d'administrateurs investis. N'hésitez pas à solliciter l'association ou à proposer des idées d'actions. Merci également de penser à régler votre cotisation 2019 !*

**ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DE CHARTREUSE / AAC**  
Maison du Parc • 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse  
TÉL : 04 76 88 75 20 • [laurent.fillion@parc-chartreuse.net](mailto:laurent.fillion@parc-chartreuse.net)

**DIRECTION DE PUBLICATION :**  
Stéfany REY et Nicolas CHENAL  
**RÉDACTION :** Alain PAJON, Alix AUZET,  
Joëlle CHRISTIAN, Lise DENAT,  
Laurent FILLION  
**CRÉDITS PHOTOS :** PNRC, Terre de Liens

**CONCEPTION :** Supernova Design  
**MISE EN PAGE :** Studio Vitamine C  
**IMPRESSION :** Royans Impressions

